

Il discuta avec les Juifs dans la synagogue et fit une impression si favorable qu'ils le prièrent de rester et de prolonger son ministère parmi eux. Son projet de se rendre à Jérusalem l'empêcha de le faire, mais il promit de leur rendre visite à son retour. » (Redemption: or the Teaching of Paul, and his Mission to the Gentiles, p. 65.3)

Si sa raison d'observer la fête de la Pentecôte était uniquement de gagner les Juifs, comme ce fut le cas lorsqu'il participa aux offrandes d'animaux, alors pourquoi ne pas rester simplement à Éphèse puisqu'il « fit une impression si favorable qu'on le pria de rester là » ? La vérité est qu'il se rendit à Jérusalem pour « **célébrer** la fête de la Pentecôte ».

À une autre occasion, nous voyons que Paul a célébré la fête de la Pâque/des pains sans levain avec une congrégation PAÏENNE à Philippiques (Actes 20 : 6). Voici ce qu'Ellen White dit à ce sujet :

« Paul s'arrêta à Philippiques pour y célébrer les fêtes pascales. Luc seul resta avec lui ; les autres membres du groupe passèrent à Troas pour l'y attendre. Les Philippiens étaient, de tous les adeptes convertis par l'apôtre, les plus affectueux et les plus sincères ; aussi, pendant les huit jours que dura la fête, Paul jouit-il en leur compagnie d'une communion et d'un paix parfaite. » (Conquérants Pacifiques, p. 346)

Encore une fois, il n'y a rien de négatif à ce qu'il observe les fêtes. Cela ne pouvait pas être pour gagner les Juifs, car il s'agissait d'une église païenne, pleine de l'amour de l'Évangile du Christ. A.T. Jones (l'un des hommes qui nous a apporté « un message des plus précieux ») nous enseigne que « les premiers chrétiens, qui étaient pour la plupart juifs, continuaient à célébrer la Pâque en souvenir de la mort du Christ, la véritable Pâque ; **et cette pratique se poursuivait parmi ceux qui, parmi les païens, s'étaient convertis au Christ.** » (The Great Empires of Prophecy, p. 213)

En 195 après J.-C., Polycrate nous rappelle que, suivant l'exemple des apôtres Jean et Philippe, il « observait le quatorzième jour de la **Pâque selon l'Évangile**, sans jamais s'en écarter, mais en suivant la règle de la foi ». (Eusèbe, Histoire ecclésiastique, livre V, chapitre 24). Parlant favorablement de la fête des Tabernacles, Ellen White écrit :

« Il serait bon que le peuple de Dieu célèbre aujourd'hui la fête des Tabernacles, une commémoration joyeuse des bénédictions que Dieu lui a accordées. Tout comme les enfants d'Israël célébraient la délivrance que Dieu avait accordée à leurs pères et la manière miraculeuse dont il les avait préservés pendant leur voyage depuis l'Égypte, nous devrions nous souvenir avec gratitude des différentes manières dont il a conçu pour nous faire sortir du monde et des ténèbres de l'erreur, afin de nous amener dans la précieuse lumière de sa grâce et de sa vérité. » (Patriarches et prophètes, p. 529)

Aux temps anciens, le Seigneur demandait à son peuple de se rassembler trois fois par an pour l'adorer. Les enfants d'Israël se rendaient à ces saintes convocations en apportant leurs dîmes à l'Éternel, leurs offrandes pour le péché et leurs offrandes d'actions de grâces. Ils s'y rencontraient pour raconter les bontés du Très-Haut, parler de ses œuvres merveilleuses et lui présenter leurs louanges d'actions de grâce. Ils devaient s'unir lors de la cérémonie du sacrifice qui symbolisait le Christ, l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde. Ils se préservaient ainsi des atteintes de la puissance corruptrice du monde et de l'idolâtrie. La foi, l'amour et la gratitude devaient être maintenus vivants dans leurs cours. Grâce à cette intimité dans le service sacré, les Israélites étaient étroitement unis à Dieu et les uns aux autres.

Au temps du Christ, ces solennités étaient fréquentées par des foules immenses accourues de tous les pays. Si elles avaient été célébrées comme le Seigneur l'entendait, dans l'esprit du culte véritable, la lumière de la vérité aurait pu se propager aux quatre coins de la terre par leur intermédiaire. ... Le Seigneur savait qu'elles étaient nécessaires à la vie spirituelle de son peuple, qui avait besoin d'oublier les soucis du monde, de communier avec le ciel et de contempler les réalités invisibles.

Si les bienfaits résultant de ces pieuses convocations étaient nécessaires aux enfants d'Israël, si le monde d'alors devait recevoir la lumière que Dieu avait transmise à son Eglise, cela n'est-il pas encore plus vrai aujourd'hui que nous sommes parvenus aux temps de la fin, temps faits de périls et de conflits incessants ? » (Témoignages pour l'Église, vol. 2, p. 441)

Pour plus d'informations téléchargez
l'e-book gratuit
Les fêtes de l'Éternel
maranathamedia.fr



Quelle est la différence entre les fêtes de l'Éternel

et
les sacrifices d'animaux
&
la loi cérémonielle ?

Dans le chapitre 23 du Lévitique, Dieu commence par dire :

« Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras: Les fêtes de l'Eternel, que vous publierez, seront de saintes convocations. Voici quelles sont mes fêtes. » (Verset 2)

Dans le reste du chapitre, Il décrit Ses fêtes :

1. **Le sabbat hebdomadaire** : (verset 3)
2. **La Pâque/les pains sans levain** : (versets 4-8)
3. **Les prémices** : (versets 9-14)
4. **La Pentecôte** : (versets 15-22)
5. **Les Trompettes** : (versets 23-25)
6. **Le Jour des Expiations** : (versets 26-32)
7. **Les Tabernacles** : (versets 33-44)

Veuillez garder à l'esprit que tous les jours mentionnés ci-dessus sont considérés comme les jours de fête de Dieu, y compris le sabbat hebdomadaire. Certains tentent de séparer le sabbat hebdomadaire des jours de fête annuels, affirmant qu'ils font partie de deux lois distinctes : la loi morale et la loi cérémonielle. Ils affirment que le Sabbat hebdomadaire fait partie de la loi morale éternelle, tandis que les fêtes annuelles, ainsi que leurs sabbats, faisaient partie de la loi cérémonielle qui a été abolie à la mort du Christ. L'un des textes justificatifs cités se trouve dans Lévitique 23 : 37-38, qui dit :

« Telles sont les fêtes de l'Eternel, les saintes convocations, que vous publierez, afin que l'on offre à l'Eternel des sacrifices consumés par le feu, des holocaustes, des offrandes, des victimes et des libations, chaque chose au jour fixé. Vous observerez en outre les sabbats de l'Eternel, et vous continuerez à faire vos dons à l'Eternel, tous vos sacrifices pour l'accomplissement d'un vœu et toutes vos offrandes volontaires. »

Cependant, cela ne signifie PAS que le Sabbat hebdomadaire fasse partie d'une loi distincte de tous les autres jours de fête. Comme le montre le verset 37, Dieu parle des **sacrifices et des offrandes** faits lors de ces jours saints. Deux sacrifices principaux étaient offerts quotidiennement, le matin et le soir. Nombres 28 : 9-10 utilise les mêmes termes que ceux trouvés dans le texte ci-dessus du Lévitique lorsque Dieu ordonne à son peuple que les offrandes présentées le jour du Sabbat hebdomadaire seront « en outre » (en complément) des offrandes présentées quotidiennement :

« Le jour du sabbat, vous offrirez deux agneaux d'un an sans défaut, et, pour l'offrande, deux dixièmes de fleur de farine pétrie à l'huile, avec la libation. C'est l'holocauste du sabbat, pour chaque sabbat, outre [en plus de] l'holocauste perpétuel et la libation. »

Dans Lévitique 23 : 37-38, Dieu dit la même chose, à savoir que tous les sacrifices offerts lors des fêtes annuelles

s'ajouteront aux offrandes hebdomadaires du sabbat lorsqu'ils tombent le même jour. Voici la version Bible en Français Courant de Lévitique 23 : 38 :

« Ces sacrifices s'ajoutent à ceux qui me sont offerts les jours de sabbat, comme à tous les dons et sacrifices que vous pouvez m'offrir de manière spontanée ou pour accomplir des vœux. »

Dans Hébreux 10 : 5-10, l'auteur explique que le but de la mort du Christ était d'éliminer notre mentalité d'apaisement erronée, qui croyait que Dieu ne pardonne pas sans voir de sang. L'auteur oppose les offrandes sacrificielles à la volonté de Dieu en disant : « Il [Christ] abolit ainsi la première chose [offrandes animales] pour établir la seconde [la volonté de Dieu]. C'est en vertu de cette volonté [la volonté de Dieu] que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes. (Versets 9, 10). La suppression de la mentalité des offrandes animales exalte la volonté de Dieu, car Dieu n'a jamais désiré ni exigé d'offrandes animales pour nous pardonner (Psaume 40 : 6).

Plus loin dans le chapitre 10 de l'épître aux Hébreux, l'auteur explique que, même si les offrandes animales doivent cesser, les temps fixés pour les offrir ne cessent pas :

« Veillons les uns sur les autres, pour nous exciter à la charité et aux bonnes œuvres. N'abandonnons pas notre assemblée, comme c'est la coutume de quelques-uns; mais exhortons-nous réciproquement, et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le jour. » (Verset 24, 25)

Les temps de rassemblement correspondent aux fêtes de Dieu. Ce sont des « convocations saintes » ou des « assemblées saintes ». C'est exactement ce qu'enseigne Ellen White. Elle nous dit que ce sont précisément les offrandes d'animaux qui devaient cesser après la mort du Christ :

« Lorsque le Christ fut crucifié, le voile intérieur du temple se déchira de haut en bas, ce qui signifiait que le système cérémoniel des offrandes sacrificielles avait pris fin pour toujours... » (Spirit of Prophecy, vol. 2, 123.2)

Veuillez noter qu'elle souligne spécifiquement que le « système cérémoniel » qui a pris fin à la croix était celui des « sacrifices », et non les jours de fête à l'occasion desquels ils étaient offerts (voir Daniel 9 : 27). En fait, elle recommande que nous continuions à observer « le sacrifice du matin et du soir » comme des moments de prière, tout comme l'enseigne l'Écriture (Psaume 141 : 2 ; Actes 3 : 1) :

« À l'instar des patriarches d'autrefois, ceux qui professent aimer Dieu devraient ériger un autel au Seigneur partout où ils plantent leur tente... Les pères et les mères devraient souvent élever leur cœur vers Dieu dans une humble supplication pour eux-mêmes et leurs enfants. **Que le père,**

en tant que prêtre de la maison, dépose sur l'autel de Dieu le sacrifice du matin et du soir, tandis que la femme et les enfants s'unissent dans la prière et la louange. Dans une telle maison, Jésus aimera s'attarder. » (Child Guidance, p. 518)

Lisez attentivement la citation suivante :

« Le Christ a traversé toutes les expériences de son enfance, de sa jeunesse et de son âge adulte sans observer les **cérémonies** du culte au temple. » (Review & Herald, 24 octobre 1899, par. 11)

Nous savons avec certitude que le Christ observait les jours de fête de Dieu. En voici quelques exemples : le sabbat hebdomadaire (Luc 4 : 16) ; la Pâque (Luc 22 : 15,16) et la fête des Tabernacles (Jean 7 : 2,37,38), mais ici Ellen White dit qu'il ne pratiquait PAS le « culte cérémoniel au temple », qui, comme nous l'avons vu, consistait spécifiquement en des sacrifices d'animaux. Dans Jean 15 : 10, Jésus a dit : « J'ai gardé les commandements de mon Père », et pourtant il n'a PAS participé aux sacrifices d'animaux. Par l'intermédiaire de David, le Christ a dit :

« **Si tu eusses voulu des sacrifices, je t'en aurais offert ; mais tu ne prends point plaisir aux holocaustes. Les sacrifices qui sont agréables à Dieu, c'est un esprit brisé : O Dieu ! tu ne dédaignes pas un cœur brisé et contrit. »** (Psaume 51 : 16-17)

Ainsi, Jésus observait les fêtes, mais pas de la même manière que les chefs juifs. Ellen White a écrit : « Les principes présentés par le Christ, **la manière d'observer les fêtes**, de prier Dieu, ne pouvaient être correctement associés aux formes et aux cérémonies du pharisaïsme. » (Signs of the Times, 18 septembre 1892)

Dans Actes 21 : 23-26, nous lisons que Paul a participé à des offrandes d'animaux. On pourrait dire beaucoup de choses sur les raisons pour lesquelles Paul et les anciens de l'Église ont choisi de le faire, mais pour notre étude, nous allons lire ce qu'Ellen White dit à ce sujet. Aux pages 359 et 360 de Conquérants Pacifiques, elle dit : « L'Esprit de Dieu n'inspirait pas un tel conseil, qui était le fruit de la lâcheté » et « Dieu ne l'autorisait pas [Paul] à se prêter à tous les accommodements que l'on exigeait de lui. »

Comme vous pouvez le constater, Ellen White s'est exprimée de manière *négative* au sujet de la décision de participer aux offrandes d'animaux. En revanche, elle s'est exprimée de manière *positive* concernant l'observance des fêtes par Paul. Considérez ce qu'elle a écrit sur Paul observant la fête de la Pentecôte :

« Le lieu suivant où Paul exerça son ministère fut Éphèse. Il était en route pour Jérusalem afin de **CÉLÉBRER** la fête de la Pentecôte ; son séjour à Éphèse fut donc nécessairement bref